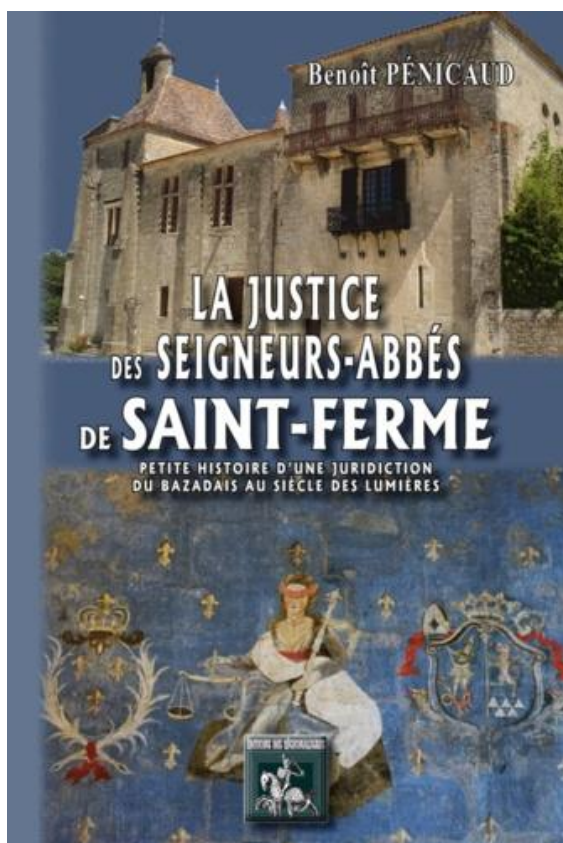


La justice des seigneurs-abbés de Saint Ferme par Benoit Pénicaud

Située sur la voie de Vézelay, à l'est de la Gironde entre Sainte-Foy-la-Grande et La Réole, l'abbaye bénédictine de Saint-Ferme relevait du diocèse de Bazas. L'abbé commendataire placé à sa tête était seigneur haut justicier ; il percevait tous les revenus de l'abbaye, les rentes, les droits seigneuriaux et les dîmes. Il encadrait et réglementait la vie des habitants de sa juridiction qui s'étendait sur les paroisses environnantes.

Au-delà de la seule histoire du droit, l'étude de ces sources inédites nous fait redécouvrir l'histoire de la vie quotidienne dans la seigneurie et juridiction de Saint-Ferme. Elle donne un aperçu sur la paysannerie, la noblesse et le clergé, sur l'activité économique, les hiérarchies sociales, la violence et la criminalité, ou encore le règlement des litiges. Ce livre contribue à une meilleure connaissance de l'histoire des mentalités rurales en Guyenne au dernier siècle de l'Ancien Régime.

À partir de l'étude des archives de la justice seigneuriale, l'auteur dresse les portraits des trois derniers abbés et révèle les contours de cette seigneurie ecclésiastique, les principaux droits seigneuriaux et les modalités de gestion de la seigneurie. La justice seigneuriale était une justice subalterne, déléguée par le roi, et l'abbé ne l'exerçait que par l'intermédiaire d'officiers qu'il nommait pour le faire en son nom. Le fonctionnement du tribunal, le déroulement des audiences, le calendrier judiciaire ainsi que les principaux lieux où s'exerçait cette justice sont expliqués. Les différentes affaires et procédures conservées dans les archives illustrent l'ensemble.



Caractéristiques

- Date de parution 20/06/2019
- ISBN 978-2-8240-0996-4
- Broché 228 pages

L'auteur, Benoit Pénicaud, était greffier des services judiciaires au tribunal de grande instance de Versailles et il est actuellement bibliothécaire à l'université de Bordeaux.